Manitoba

Annual Report 2000 - 2001

Seniors Directorate

Includes 10% post-consumer waste

102-00119/

MINISTER RESPONSIBLE FOR SENIORS

Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, Canada
R3C 0V8

The Honourable Peter M. Liba
Lieutenant Governor of Manitoba
Room 235 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting the Annual Report of the Manitoba Seniors Directorate for the year ended March 31, 2001.

Respectfully submitted,

Diane McGifford

Diane McGifford
Minister

2001
International Year of Volunteers

Manitoba

Deputy Minister of
Culture, Heritage and Tourism

Room 112
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, R3C 0V8

Honourable Diane McGifford
Minister responsible for Seniors
156 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

Dear Minister:

I am pleased to submit for your approval the 2000-2001 Annual Report for the Manitoba Seniors Directorate.

The Directorate continues to serve as a central point of contact between seniors and government. Through ongoing consultation with seniors, their families and the agencies that serve them, staff of the Directorate endeavoured to reflect the views of seniors to government departments. The Directorate will continue to be responsive to seniors' needs and promote the development of effective policies, programs and information resources.

The Interagency Seniors Network was established as a mechanism to discuss common issues among the major organizations serving seniors in Manitoba. Staff of the Directorate was also actively involved and provided leadership in a variety of initiatives within government and in the community. Examples include work with the National Advisory Committee for Community Care, the Manitoba Alzheimer Strategy Steering Committee and the Volunteer Initiatives Manitoba Inc. Steering Committee as it planned celebrations in honour of International Year of Volunteers in 2001.

Throughout 2000-2001, the Manitoba Council on Aging addressed a number of issues and provided helpful advice. The Council also released the ninth edition of the Manitoba Seniors' Guide that, for the first time, contained an extensive insert on safety and security. The Guide complements other educational materials developed by the Directorate, which inform seniors and their families about important issues such as legal information and the safe operation of motor vehicles. All publications are available in both official languages.

. . . /2

2001
International Year of Volunteers

Manitoba's seniors are diverse, with lifestyles and personal and social needs that can vary dramatically. A broad range of interconnected factors determines the health and well being of seniors. These determinants of healthy aging come into play before and during the senior years and include factors such as gender, income, education and one's ability to develop coping skills. The Seniors Directorate is not only committed to promoting the healthy aging of our population and acknowledging the interests of Manitoba's seniors, but also ensures that the changing needs of seniors continue to be met.

Respectfully submitted,

Tom Carson
Deputy Minister

Table of Contents

	Page
Introduction	1
Mission and Role	1
Organization	2
Seniors Directorate	4
Manitoba Council on Aging	10
Financial Information	13
Historical Information	15

Introduction

The Annual Report is organized according to the Directorate's appropriation structure, which reflects the Directorate's authorized votes approved by the Legislative Assembly.

The Report includes the following information concerning the Directorate and the Manitoba Council on Aging: mandate, organization, main expenditures at the appropriation level and a five-year historical table indicating expenditures and staffing.

Mission and Role

The Manitoba Seniors Directorate, established in 1988, promotes the interests of seniors and ensures policies, programs and services are sensitive to their needs and concerns. The Directorate has the following dual mandate:

- create and maintain a central point of contact within government for seniors, their families and seniors' organizations; and

- establish a centrally recognized mechanism for effective government planning regarding issues related to senior citizens that involves various parts of government.

To fulfil its mandate, the Directorate has the following responsibilities:

- report directly to the Minister responsible for Seniors on matters relating to aging. This serves to promote the concerns of seniors and to ensure that programs and policies are sensitive to their interests and needs;

- work in cooperation with other government departments and agencies, as well as crown corporations, to eliminate barriers and enhance services for seniors;

- form partnerships with research and academic institutions, community-based organizations, private sector entities, as well as the Council on Aging, to develop and enhance services for seniors;

- maintain regular contact with major seniors' organizations in Manitoba and provide government with current information on the needs, issues and concerns regarding this growing segment of the population;

- provide a central government location for senior citizens and/or their families who require information, referral or assistance in accessing government and non-government services; and

- provide administrative and research support to the Manitoba Council on Aging

Organization

The Seniors Directorate's organizational structure is as follows: Directorate staff consists of an Executive Director, a Policy Unit Manager, three Policy Analysts, an Elder Abuse Consultant, an Abuse Line Co-ordinator, an Administrative Secretary and a Receptionist/Secretary.

The Manitoba Council on Aging, appointed by the Minister responsible for Seniors, reports to the Minister and receives administrative support services from the Directorate. For further information see ***Manitoba Council on Aging*** on page 10.

The Seniors Directorate and the Manitoba Council on Aging are not governed by specific legislation.

Seniors Directorate/Council on Aging Organization Chart

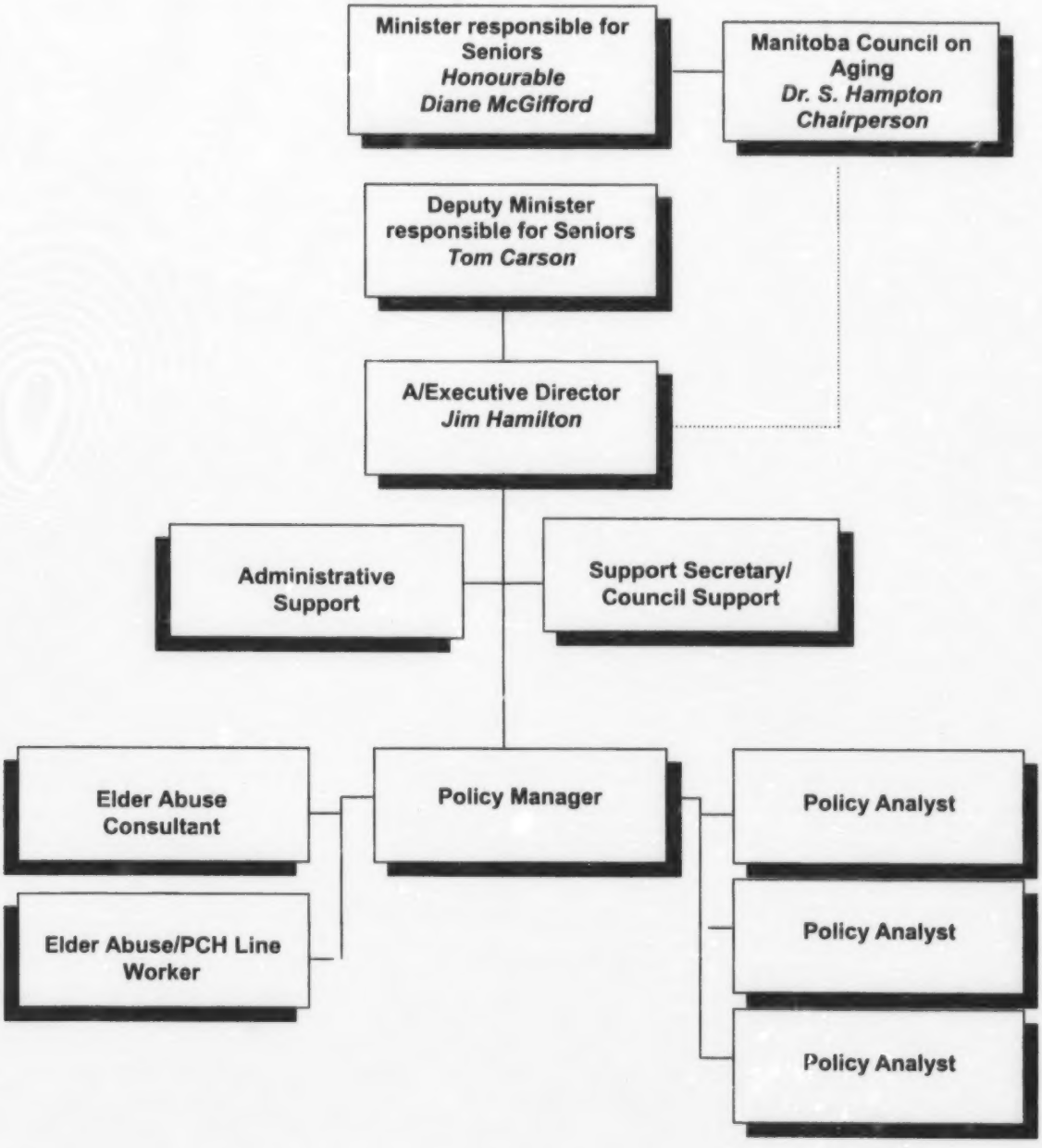

Seniors Directorate

The Seniors Directorate's responsibilities include:

Policy Review and Development

Policy review and development are important tools in effecting government planning and policies for seniors. During 2000-2001, the Directorate continued its work in this area through the following actions:

- provided an information base to departments on topics such as the aging process, demographic changes, retirement issues, active living concepts and abuse of the older adult.

- worked with Regional Health Authorities, all levels of government and community organizations to assist in identifying seniors' needs and concerns.

- collaborated with provincial departments in developing policy and evaluating programs where delivery has a particular impact on seniors.

- provided briefings and analysis for the Minister responsible for Seniors on a range of issues, including: health care, the demographics of aging, abuse issues, housing, transportation, safety and security, income levels, pensions, services for seniors, and consumer problems.

- updated a comprehensive statistical information base on Manitoba seniors utilizing current data from such resources as: Statistics Canada (1996 Census), Manitoba Health, Manitoba Bureau of Statistics, and Health Canada, Division of Aging and Seniors.

- continued to work with representatives from fourteen government departments and agencies to provide input into the *National Framework on Aging*, a policy guide for governments being developed at the federal/provincial/territorial level.

Committees

The Directorate monitored the issues affecting seniors using a number of methods. One effective approach was the Directorate's involvement on committees with government and non-government agencies, such as:

- Transportation Working Group;
- City of Winnipeg Handi-Transit Policy Advisory Committee;
- Seniors' Safety and Crime Network;

- Winnipeg Aboriginal Seniors Continuing Care Committee;
- Interdepartmental Working Group on Abuse of the Elderly;
- Manitoba Psychogeriatric Services Coordinating Committee;
- Interdepartmental Family Violence Prevention Committee;
- Family Violence Court Implementation Committee;
- the Provincial Government Committee on Crime Prevention;
- Advisory Committee on Diabetes; and
- Advisory Committee on Vulnerable Seniors.

Many of these committees involved direct interaction with seniors and seniors' organizations, which contributes to the fulfillment of our mandate.

Another approach was the inception of the Interagency Seniors Network chaired by the Directorate. This Committee includes key senior organizations.

Federal/Provincial/Territorial

Federal/Provincial/Territorial (F/P/T) Ministers responsible for Seniors meet regularly to discuss issues of mutual concern that cross jurisdictions and sectors. The meetings help to meet the needs and challenges posed by Canada's aging society. F/P/T officials worked cooperatively on selected issues in preparation for these meetings. In 2000-2001 the Directorate:

- actively served on federal/provincial/ territorial working groups on seniors' issues such as: safety and security, technology and aging, inventory of Canadian programs for the prevention of falls, eldercare and a national Seniors Policy and Programs Database of programs and services for seniors;

- attended regular meetings of federal/provincial/territorial Seniors' Officials;

- worked with other jurisdictions in preparing background papers and analysis as well as drafted educational materials for consideration by Ministers. Some topics that Ministers responsible for Seniors reviewed in 2000 included implications of an aging society, safety and security for seniors, technology and aging, older women, supportive housing, and the inventory of Canadian programs for the prevention of falls among seniors.

Manitoba Council on Aging

The Manitoba Seniors Directorate provided administrative and research support to the Manitoba Council on Aging. For example, the Directorate supported Council in meetings, prepared minutes, researched material for agenda items and prepared briefings and correspondence. Additionally, the Directorate staff developed educational print materials such as a series of Fact Sheets, the *Manitoba Seniors' Guide* and assisted Council with their *Recognition Award* program.

Community Development

The Seniors Directorate continued to act as a central point of contact between government and the community during 2000-2001. The following functions and services accomplished this:

Seniors Information Line

The toll-free Seniors Information Line received approximately 4,700 calls from across the province. Staff offers a specialized knowledge of resources and programs for seniors as well as prompt and individual assistance, where required.

Long-Term Care Complaint/Referral Line

The Regional Health Authorities and Manitoba Health participated with the Directorate in developing a Long-Term Care Complaint Line, which began operation in May 1997. This province-wide phone line was developed so individuals could have an accessible avenue to register concerns/complaints about the care and services delivered in personal care homes. Complaints are referred to the appropriate personal care home and Regional Health Authority within a specified time line. The Directorate ensures that callers receive sensitive and efficient responses to their concerns.

Seniors Abuse Line

This line was established in April 1999 to allow seniors, family members, service providers and the community-at-large to access information on existing resources, receive assistance in accessing those resources, while respecting the older person's right to choice.

Presentations, Workshops and Training

The Directorate continued to market *Through Other Eyes: A Vision for Customer Service*, a training workshop that enables retailers, service-providers and students to experience the daily challenges faced by many seniors. The experience then forms the basis for management and staff to improve products, services and physical environments to better serve seniors. The Seniors Directorate is the exclusive licensee in Manitoba and has certified staff to deliver the program. *Through Other Eyes* was officially launched on June 5, 1997. In 2000-2001, staff continues to deliver training to universities, community colleges, high schools and a number of grade schools.

The Directorate continued to provide speakers for government, academic, service groups and community-based organizations. This included various faculties at University of Manitoba and Red River College, numerous women's groups, community resource councils, financial institutions, personal care homes, the Canadian Standards

Association and the media. Topics included physical access for older persons, communication, portrayal of seniors in the media, elder care, the aging process, the older worker, implications of an aging society, positive/active living, retirement issues, board development and community resources of benefit to seniors.

Consultations and Conferences

Staff participated in conferences and consultations from a local to a national level throughout 2000-2001. These included the Manitoba Association on Gerontology, the Canadian Association on Gerontology Annual Conference and Annual General Meeting *Symposium on Aging*, the Global Conference on Aging and the Canadian Study of Health and Aging Workshop.

In addition, staff attended meetings of the Manitoba Association of Multi-purpose Seniors' Centres, seniors' organizations, support service agencies and Regional Health Authorities throughout Manitoba. The meetings resulted in sharing of information on services, discussion about the role of the Seniors Directorate and voiced the views and concerns from seniors in the area.

Publications and Materials

The Directorate continued to distribute the following:

Safety and Security: A Guide for Manitoba Seniors (1997) published by the Directorate in cooperation with Manitoba Consumer and Corporate Affairs, Manitoba Justice, the Winnipeg Police Service and the Royal Canadian Mounted Police.

A Legal Information Guide for Seniors: Wills and Estates, Power of Attorney, Health Care Directives (2000) published with the assistance of the Community Legal Education Association (CLEA) and Manitoba Justice.

Questions to Ask Your Doctor and Pharmacist (1995) published in collaboration with Manitoba Health.

Respect Our Seniors – They've earned it (1999) brochure published by the Manitoba Seniors Directorate.

Emergency Information for Seniors, revised and published by the Manitoba Seniors Directorate.

The Older and Wiser Driver (1999) published in partnership with Manitoba Highways and Government Services Division of Driver and Vehicle Licensing (DDVL), Manitoba Public Insurance, Canadian Automobile Association Manitoba and Creative Retirement Manitoba.

The ninth edition of *Manitoba Seniors' Guide* (formerly the Manitoba Seniors Handbook) published by the Manitoba Council on Aging.

Staff continued to distribute other booklets and printed material on such topics as financial abuse, health care directives, eldercare, housing, active living and wellness.

Staff updated the Directorate's library of educational videos and continued to make them available on loan to seniors, service providers, professional groups and students. The collection includes tapes on a range of issues from housing design, myths about aging, falls and how to prevent them, telephone fraud and how to recognize and prevent financial abuse.

Housing Registry

The Provincial Housing Registry for Seniors was updated and maintained in 2000-2001. This registry is for rural Manitoba as Age and Opportunity has assumed responsibility for provision of Winnipeg housing information. The registry contains information on apartments, condominiums, cooperatives, life leases and other facilities available for seniors in Manitoba, by district or region. The information is accessible through the Seniors Information Line and computer printouts are mailed upon request.

Abuse of the Elderly

The Directorate's Elder Abuse Consultant provides information and training to increase awareness of elder abuse and to assist communities in responding to and providing support to abused seniors and their families. Those attending workshops have included health care professionals, social service workers, law enforcement officers, financial professionals and other organizations that provide services to seniors. During 2000-2001 over 1400 people attended these workshops.

Seniors' Events

Seniors' groups were assisted to organize two Seniors' Day celebrations held in Arborg and Winnipeg. These events were held in June in conjunction with other activities during Senior Citizens Month.

The Directorate participated in a number of seniors' public events such as the Health Fair 2000, an exhibition hosted by the Brandon Seniors for Seniors Co-op, Inc., *55 Plus Games* in Dauphin, sponsored by the Manitoba Society of Seniors, *Lifestyles 2000*, an exhibition for people 50 and better, sponsored jointly by Age and Opportunity and Manitoba Blue Cross, and provided support for the Canadian Polar Bear Classic.

14-5 Seniors Directorate:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001		Variance Over (Under)	Expl. No.
		FTE	$		
Salaries and Employee Benefits	474.1	9.00	476.2	(2.1)	
Other Expenditures	295.9		295.3	0.6	
Total Manitoba Seniors Directorate	770.0	9.00	771.5	(1.5)	

Manitoba Council on Aging

The Manitoba Council on Aging is an advisory body to the Minister responsible for Seniors. The Council ensures that a senior's perspective is reflected in government programs and policies that relate to seniors.

The Council is guided by the following terms of reference:

- help identify areas of opportunity for Government in adapting programs, policies and institutions to accommodate the changing age structures of Manitoba's population;

- increase public knowledge and understanding of the aging process and its implications for all age groups in Manitoba;

- review projects, programs, proposals and problems related to the aging process and the aging of the population as referred by the Minister and report its findings to the Minister;

- provide for a public consultative process through appropriate meetings with relevant organizations, groups and individuals to fulfil its assignments as requested by the Minister.

The Council, established in 1980, originally reported through the provincial gerontologist to the Minister of Health. In May 1994, Council began reporting directly to the Minister responsible for Seniors. This move centralized and coordinated direct communication between Manitoba seniors and government.

The Council is composed of up to fifteen members including a Chairperson and Vice-Chairperson appointed by the Minister responsible for Seniors for a two-year term. Members are drawn from a cross-section of geographic, ethnic and community-service backgrounds in Manitoba.

The Council meets approximately every second month or more often as need arises, or as directed by the Minister.

Committees are formed in response to emerging issues or concerns that affect seniors.

Council receives administrative and research support from the Seniors Directorate.

The Council held five meetings during 2000-2001 and undertook the following activities:

Policy & Issue Review

Issues

The Council explored the following issues during 2000-2001: crime prevention, telemarketing, herbal medicine and products, geriatric services, supportive housing, transportation (public transit and volunteer services); early discharge from hospitals, older drivers, intergenerational issues, seniors and poverty, utilities and barrier free design.

Liaison with Agencies

Council members met with or heard presentations from representatives of the following agencies: Manitoba Health; National Advisory Council on Aging, Age and Opportunity, Manitoba Archives, Consumer and Corporate Affairs, the Royal Canadian Mounted Police, the Winnipeg Regional Health Authority, and the Universal Design Institute.

Community Functions

Committees

Council members participated on the Transportation Working Group, Diabetes Prevention Working Group, the Psychogeriatric Services Coordination Committee, the Manitoba Council on Aging Recognition Award Committee, and the IYV Steering Committee.

Publications

- Council completed the ninth edition of the *Manitoba Seniors' Guide*
- Council has distributed *Fact Sheets for Manitoba Seniors* on the following topics:

  Apartment Security;
  Replacing Lost I.D. Cards;
  Safety Tips to Prevent Purse Snatchings;
  Manitoba Council on Aging: Identifying the Needs of Seniors;
  Making Things Easier for Those You Leave Behind;
  Seniors and Active Living, and
  Safety in Your Vehicle.

Projects

The *Manitoba Council on Aging Recognition Award* was presented to four worthy recipients at an award ceremony held in June 2000. The awards recognize services and initiatives that reflect a positive attitude towards Manitoba seniors.

Events

Council members participated in a number of events in the community including *Lifestyles 2000,* Centre on Aging Symposium, represented seniors at the signing of the *Province of Manitoba Proclamation for Senior Citizens Month*, conferences on issues related to seniors and aging, and annual meetings of various seniors' organizations.

Financial Information Section

Seniors Directorate

Reconciliation Statement

($000)

Details	2000/01 Estimates
2000/01 Main Estimates	-
Transfer of Functions from:	
- Culture, Heritage and Tourism	780.4
Allocation of Funds from:	
- Enabling Appropriation for 2000/01 General Salary Increase	9.8
2000/01 Estimates	**790.2**

Seniors Directorate

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 2001
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 2000/01 ($000)		Appropriation	Actual 2000/01 ($000)	Actual 1999/00 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	14-5	**Seniors Directorate**				
476.2		(a) Salaries and Employee Benefits	474.1	514.9	(40.8)	
295.3		(b) Other Expenditures	295.9	401.5	(105.6)	
771.5	**Total**	**14-5**	**770.0**	**916.4**	**(146.4)**	
	14-6	**Amortization of Capital Assets**				
18.7		Amortization of Capital Assets	17.7	1.8	15.9	
18.7	**Total**	**14-6**	**17.7**	**1.8**	**15.9**	
790.2	**TOTAL EXPENDITURES**		**787.7**	**918.2**	**(130.5)**	

Revenue Summary by Source

for the fiscal year ended March 31, 2001
with comparative figures for the previous fiscal year

Actual 1999/00 ($000)	Actual 2000/01 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Source	Actual 2000/01 ($000)	Estimate 2000/01 ($000)	Variance ($000)	Expl. No.
			SENIORS DIRECTORATE (14)				
			Current Operating Programs:				
0.2	0.3	0.1	Other Revenue: Sundry	0.3	-	0.3	
0.2	0.3	0.1	Total - Other Revenue	0.3	-	0.3	
0.2	**0.3**	**0.1**	**Total Revenue - Current Operating Programs - 14**	**0.3**	**-**	**0.3**	

Historical Information

Seniors Directorate

Five-Year Expenditure and Staffing Summary

for years ending March 31, 1997 to March 31, 2001

($000)

	ACTUAL/ADJUSTED ESTIMATES OF EXPENDITURES									
	1996/97		1997/98		1998/99		1999/00		2000/01	
APPROPRIATION	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE	$
4-5 Seniors Directorate	7.00	528.7	7.00	517.7	9.75	668.3	9.75	916.4	9.00	770.0
4-6 Amortization		-		-		-		1.8		17.7
TOTAL	**7.00**	**528.7**	**7.00**	**517.7**	**9.75**	**668.3**	**9.75**	**918.2**	**9.00**	**787.7**

Manitoba

Rapport Annuel 2000 - 2001

Direction générale des services aux personnes âgées

Includes 10% post-consumer waste

MINISTRE DÉLÉGUÉE
À LA SITUATION DES PERSONNES ÂGÉES

Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) Canada
R3C 0V8

M. Peter M. Liba
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Votre Honneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba pour l'année se terminant le 31 mars 2001.

Veuillez recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments.

La ministre,

Diane McGifford

2001
Année internationale des Volontaires

Manitoba

Sous-ministre
Culture, Patrimoine
et Tourisme

Bureau 112
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame Diane McGifford
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées
Palais législatif, bureau 156
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la ministre,

J'ai le plaisir de vous remettre le Rapport annuel 2000-2001 de la Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba.

La Direction continue d'être un point de rencontre entre les aînés et le gouvernement. Au moyen d'une consultation continue des aînés, des membres de leur famille et des organismes concernés, le personnel de la Direction s'efforce de faire valoir le point de vue des aînés auprès des ministères gouvernementaux. La Direction continuera de se montrer sensible aux besoins des aînés et de promouvoir l'élaboration de politiques, de programmes et de sources d'information efficaces.

Le Réseau interorganisations pour les aînés a été créé dans le but de favoriser la discussion sur les questions courantes entre les principales organisations œuvrant auprès des aînés du Manitoba. Le personnel de la Direction a également participé à divers projets, y jouant un rôle de chef de file, au sein du gouvernement et dans la collectivité, entre autres au sein du *National Advisory Committee for Community Care*, du Comité manitobain chargé de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer et du *Volunteer Initiatives Manitoba Inc. Steering Committee* qui se préparait à célébrer l'Année internationale des bénévoles 2001.

En 2000-2001, le Conseil manitobain sur le vieillissement s'est penché sur un certain nombre de questions et a offert de précieux conseils. Le Conseil a également publié la neuvième édition du Guide des aînés du Manitoba qui, pour la première fois, comprend un encart complet sur la sécurité. Le Guide complète l'imposante documentation conçue par la Direction pour renseigner les aînés et les membres de leur famille sur des sujets importants comme les questions juridiques et la sécurité au volant. L'ensemble de la documentation est disponible dans les deux langues officielles.

. . . /2

2001
Année internationale des bénévoles

Les aînés du Manitoba n'ont pas tous le même style de vie, ni les mêmes besoins personnels et sociaux. Ils peuvent être très différents les uns des autres. La santé et le bien-être des aînés reposent sur une grande variété de facteurs liés les uns aux autres. Ces déterminants d'un vieillissement sain entrent en jeu avant et durant le troisième âge et comprennent des facteurs comme le sexe, le revenu, le niveau d'instruction et la capacité d'acquérir des aptitudes d'adaptation. La Direction générale des services aux personnes âgées s'engage non seulement à promouvoir un vieillissement sain de notre population et à reconnaître les intérêts des personnes âgées du Manitoba, mais aussi à veiller à ce que leurs besoins en constante évolution continuent d'être satisfaits.

Je vous prie de recevoir, Madame la ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le sous-ministre,

Tom Carson

Table des matières

	Page
Introduction	1
Mission et rôle	1
Organisation	2
Direction générale des services aux personnes âgées	4
Conseil manitobain sur le vieillissement	11
Aspect financier	14
Historique	16

Introduction

Le rapport annuel est organisé selon la structure des crédits de la Direction, laquelle reflète les crédits autorisés à la Direction tels qu'approuvés par l'Assemblée législative.

Le rapport comprend les renseignements suivants au sujet de la Direction et du Conseil manitobain sur le vieillissement : mandat, organisation, principales dépenses relatives aux crédits, et un tableau chronologique de cinq ans des dépenses du personnel.

Mission et rôle

La Direction générale des services aux personnes âgées, créée en 1988, fait valoir les intérêts des personnes âgées et veille à ce que les politiques, les programmes et les services correspondent à leurs besoins et à leurs préoccupations. La Direction a reçu le double mandat suivant :

- constituer et maintenir un point de contact central au sein du gouvernement pour les aînés, les membres de leur famille et les organismes concernés;

- mettre en oeuvre un mécanisme centralement reconnu en vue d'une planification gouvernementale efficace sur des questions qui concernent les personnes âgées, et qui relèvent de plusieurs secteurs du gouvernement.

Dans le but de remplir ce double mandat, la Direction assume les responsabilités suivantes :

- faire rapport directement à la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées sur des questions relatives au vieillissement. Ceci dans le but de faire valoir les préoccupations des personnes âgées et de veiller à ce que les programmes et les politiques tiennent compte de leurs intérêts et de leurs besoins;

- oeuvrer en collaboration avec les autres ministères et les organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec les corporations de la Couronne, à l'amélioration des services aux aînés et à l'élimination des obstacles à leur mise en oeuvre.

- former des partenariats avec les établissements de recherche et d'enseignement, les organismes communautaires, les organismes du secteur privé, et le Conseil manitobain sur le vieillissement dans le but de mettre en oeuvre et d'améliorer les services aux personnes âgées.

- maintenir un contact constant avec les principales organisations manitobaines oeuvrant auprès des aînés, et renseigner le gouvernement sur les besoins, les questions et les préoccupations actuelles de ce secteur de la population en pleine croissance.

- offrir aux aînés et aux membres de leurs familles un lieu centralisé, au sein du gouvernement, où ils puissent obtenir des renseignements, des mises en rapport ou de l'aide en vue d'accéder aux services gouvernementaux et non gouvernementaux;

- appuyer le Conseil manitobain sur le vieillissement pour ce qui est de l'administration et de la recherche.

Organisation

L'organigramme de la Direction générale des services aux personnes âgées se compose du directeur général, du gestionnaire du Groupe des politiques, de trois analystes de la politique, d'un spécialiste du mauvais traitement des aînés, d'un coordonnateur de la ligne d'aide pour les aînés victimes de mauvais traitements, d'un secrétaire administratif et d'un secrétaire-réceptionniste.

Le Conseil manitobain sur le vieillissement, nommé par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées, relève de la ministre et bénéficie des services de soutien administratif de la Direction. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à ***Conseil manitobain sur le vieillissement*** à la page 11.

La Direction générale des services aux personnes âgées et le Conseil manitobain sur le vieillissement ne font pas l'objet d'une réglementation spécifique.

Direction générale des services aux personnes âgées/Conseil manitobain sur le vieillissement

Organigramme

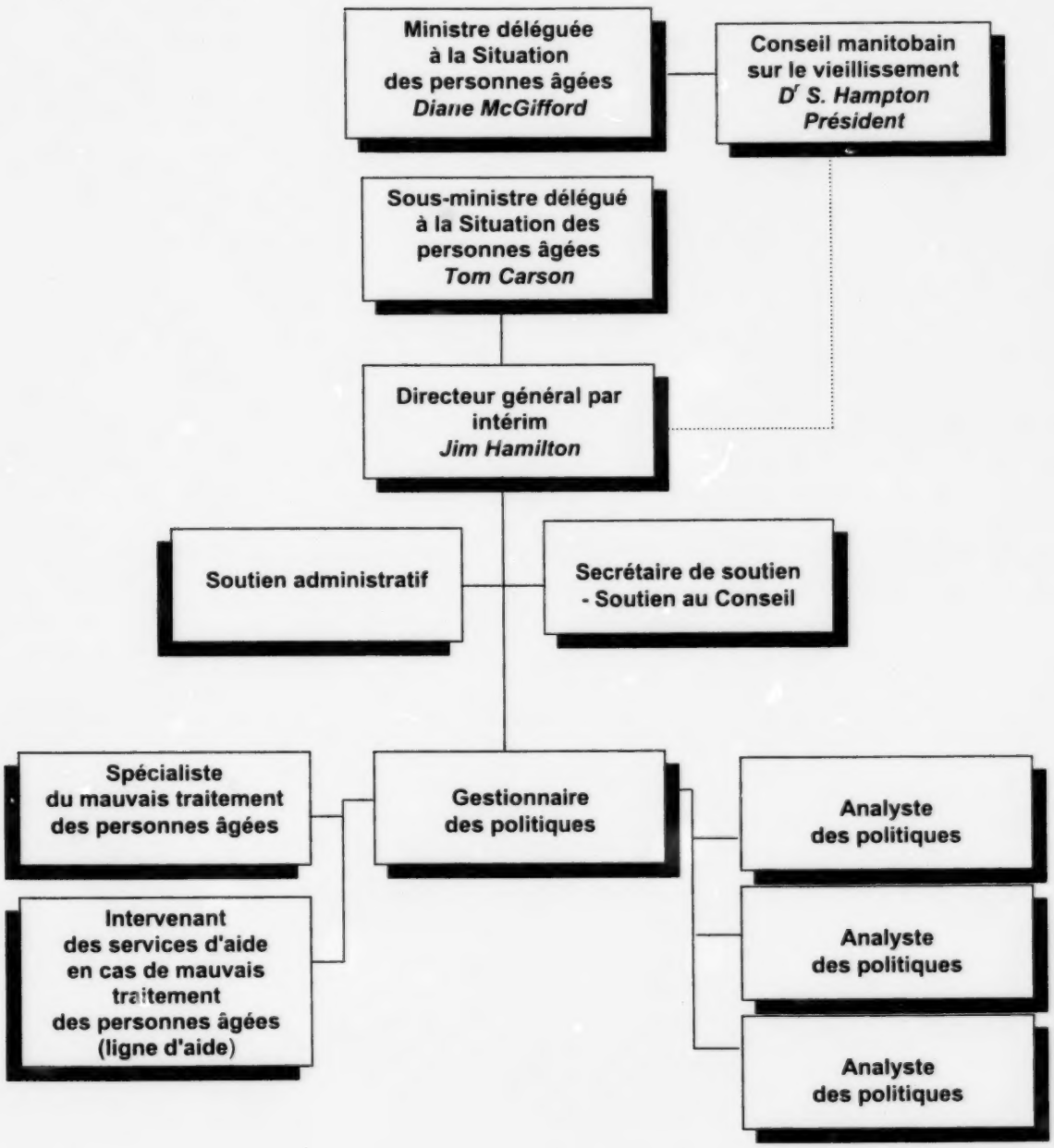

Direction générale des services aux personnes âgées

Les responsabilités de la Direction générale des services aux personnes âgées sont :

L'élaboration et la révision de la politique

L'élaboration et la révision de la politique constituent un outil important en mesure d'influencer la planification gouvernementale et la politique relative aux personnes âgées. Au cours de l'année 2000-2001, la Direction a poursuivi son travail en ce sens en :

- constituant une source de renseignements, à l'intention des ministères, sur des sujets comme le processus du vieillissement, les changements démographiques, la retraite, le concept de vie active, ainsi que le mauvais traitement des personnes âgées;

- travaillant de concert avec les offices régionaux de la santé, tous les niveaux de gouvernements, et les organismes communautaires, dans le but de les aider à répertorier les besoins et les préoccupations des personnes âgées;

- collaborant avec les ministères provinciaux dans l'élaboration d'une politique et l'évaluation des programmes dont la prestation a des conséquences sur la vie des personnes âgées;

- procurant de l'information et des analyses à la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées, sur une gamme de sujets, dont les soins de santé, les données démographiques du vieillissement, les mauvais traitements, le logement, le transport, la sûreté et la sécurité, le revenu, les pensions, les services aux aînés, et les problèmes de consommation;

- mettant à jour une base de données statistiques complète sur les personnes âgées du Manitoba à partir des données actuelles provenant de sources comme : Statistiques Canada (recensement de 1996), Santé Manitoba, Bureau des statistiques du Manitoba, et Santé Canada, Division du vieillissement et des aînés;

- poursuivant son travail auprès des représentants de quatorze ministères et organismes gouvernementaux dans le but d'apporter sa contribution au Cadre national sur le vieillissement qui guide les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans l'élaboration de leur politique.

Comités

La Direction générale des services aux personnes âgées a suivi les questions qui touchent les personnes âgées, au moyen de plusieurs méthodes. L'une de celles-ci a été la participation de la Direction aux comités d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux tels que ceux-ci :

- Groupe de travail sur les transports;
- *City of Winnipeg Handi-Transit Policy Advisory Committee;*
- *Seniors' Safety and Crime Network;*
- *Winnipeg Aboriginal Seniors Continuing Care Committee;*
- *Interdepartmental Working Group on Abuse of the Elderly;*
- *Manitoba Psychogeriatric Services Coordinating Committee;*
- *Interdepartmental Family Violence Prevention Committee;*
- *Family Violence Court Implementation Committee;*
- *Provincial Government Committee on Crime Prevention;*
- *Advisory Committee on Diabetes;*
- *Advisory Committee on Vulnerable Seniors.*

Bon nombre de ces comités ont été amenés à interagir directement avec les personnes âgées et les organisations de personnes âgées, ce qui a contribué à la réalisation de notre mandat.

Une autre approche a été la création du Réseau interorganisations pour personnes âgées présidé par la Direction, lequel comprend les principales organisations clés.

Paliers fédéral, provincial et territorial

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux délégués à la Situation des personnes âgées se sont rencontrés périodiquement dans le but de discuter de questions d'intérêt commun qui dépassent les limites des sphères de compétence et des secteurs. Ces rencontres ont permis de répondre aux besoins d'une société vieillissante au Canada, et de relever les défis qu'elle lui impose. Les fonctionnaires des trois paliers de gouvernement ont examiné ensemble certaines questions choisies en vue de préparer ces rencontres. En 2000-2001, la Direction a :

- oeuvré activement au sein de groupes de travail sur le vieillissement, sur les plans fédéral, provincial et territorial : sécurité, technologie, répertoire des programmes canadiens, prévention des chutes, soins prodigués aux personnes âgées, politique nationale sur la situation des personnes âgées et base de données sur les programmes et les services offerts aux personnes âgées;

- participé à des réunions périodiques avec les fonctionnaires de la situation des personnes âgées des trois paliers de gouvernement;

- oeuvré en collaboration avec d'autres sphères de compétence à la préparation de la documentation de base, de l'analyse et de la rédaction préliminaire de documents éducatifs à soumettre aux ministres. Certains sujets sur lesquels se sont penchés les ministres délégués à la Situation des aînés en 2000 comprennent : les conséquences d'une société vieillissante, la sécurité, la technologie et le vieillissement, les femmes âgées, le logement supervisé, le répertoire des programmes canadiens sur la prévention des chutes chez les personnes âgées.

Conseil manitobain sur le vieillissement

La Direction générale des services aux personnes âgées procure au Conseil manitobain sur le vieillissement le soutien administratif et un soutien relatif à la recherche. Par exemple, la Direction a appuyé le Conseil pour la préparation des réunions, la rédaction des procès-verbaux, la recherche documentaire nécessaire à la préparation des ordres du jour, la préparation des présentations et la correspondance. En outre, le personnel de la Direction a conçu des documents éducatifs comme une série de feuillets de renseignements et le Guide des aînés du Manitoba, et a aidé le Conseil à mettre en oeuvre son programme du Prix du mérite.

Le développement communautaire

En 2000-2001, la Direction générale des services aux personnes âgées a continué d'être un point de contact centralisé entre le gouvernement et la collectivité. C'est ce que tentent d'accomplir les fonctions et les services suivants :

Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées

Cette ligne d'information sans frais pour les aînés a reçu environ 4 700 appels en provenance de partout dans la province. Le personnel offre une connaissance spécialisée des ressources et des programmes pour aînés, de même qu'une assistance personnalisée et rapide, au besoin.

Ligne téléphonique pour les mises en rapport ou les plaintes relatives aux soins prolongés

Les offices régionaux de la santé et Santé Manitoba ont appuyé la Direction dans la mise en service d'une ligne téléphonique destinée à recevoir les plaintes relatives aux soins prolongés. Cette ligne est en service depuis mai 1997, et vise à permettre aux particuliers, à l'échelle de la province, d'exprimer des plaintes ou des préoccupations relativement aux soins et services dispensés dans les foyers pour personnes âgées. Les plaintes sont dirigées au foyer pour personnes âgées et à l'office régional de la santé concernés selon une limite de temps donnée. La Direction veille à ce que les personnes qui utilisent cette ligne reçoivent une réponse compatissante et efficace à leurs préoccupations.

Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements

Cette ligne existe depuis avril 1999, et permet aux aînés, aux membres de leur famille, aux fournisseurs de services et au public en général d'avoir accès aux renseignements sur les ressources actuellement offertes, et d'obtenir de l'aide en vue d'avoir recours à ces ressources tout en respectant la liberté de choix des personnes âgées.

Présentations, ateliers et formation

La Direction a continué de promouvoir son *Through Other Eyes: A Vision for Customer Service*, un atelier de formation qui permet aux détaillants, aux fournisseurs de services, et aux étudiants d'expérimenter les défis qu'un bon nombre de personnes âgées ont à relever quotidiennement. Cette expérience constitue le fondement sur lequel les gestionnaires et les employés sont en mesure d'améliorer leurs produits, leurs services et leur milieu physique en vue de mieux desservir les aînés. La Direction générale des services aux personnes âgées détient un permis exclusif au Manitoba et dispose d'un personnel dûment qualifié pour dispenser le programme. *Through Other Eyes* a été officiellement lancé le 5 juin 1997. En 2000-2001, le personnel continue d'offrir de la formation aux universités, aux collèges communautaires, aux écoles secondaires et à un certain nombre d'établissements d'enseignement post-secondaire.

La Direction générale des services aux personnes âgées a continué de fournir des conférenciers aux organismes de services et aux organisations communautaires, ainsi qu'aux groupes gouvernementaux et universitaires, dont diverses facultés de l'Université du Manitoba et du *Red River College*, plusieurs regroupements féminins, des conseils de ressources communautaires, des établissements financiers, des foyers pour personnes âgées, la *Canadian Standards Association* et les médias. Les sujets couvrent l'accès physique pour les personnes âgées, les communications, la représentation des aînés dans les média, les soins prodigués aux personnes âgées, le processus du vieillissement, le travailleur âgé, la signification d'une société vieillissante, la vie active et positive, la retraite, la création de conseils d'administration et les ressources communautaires intéressant les personnes âgées.

Consultations et conférences

Tout au long de l'année 2000-2001, le personnel a participé à des consultations et à des conférences, allant de l'échelle régionale à l'échelle nationale : la *Manitoba Association on Gerontology*, le congrès annuel de l'Association canadienne de gérontologie, l'assemblée annuelle du *Symposium on Aging*, le congrès mondial sur le vieillissement, et l'atelier de l'Étude sur la santé et le vieillissement au Canada.

Enfin, le personnel a participé à des réunions de la *Manitoba Association of Multi-purpose Seniors' Centres*, d'organisations d'aînés, d'organismes de services de soutien et d'office régionaux de la santé partout dans la province. Ces rencontres ont permis d'échanger des renseignements sur les services, de discuter du rôle de la Direction générale des services aux personnes âgées, et d'exprimer des points de vue et des préoccupations relatives aux personnes âgées dans la région.

Publications et documentation

La Direction générale des services aux personnes âgées a continué de distribuer les documents suivants :

La sûreté et la sécurité (1997) publié par la Direction en collaboration avec Consommation et Corporations Manitoba, Justice Manitoba, le Service de police de Winnipeg et la Gendarmerie royale du Canada.

Guide de renseignements juridiques à l'intention des personnes âgées : Testaments et successions, Procuration, Directives en matière de soins de santé (2000) publié avec la collaboration de l'Association d'éducation juridique communautaire (CLEA) et Justice Manitoba.

Questions à poser à votre médecin et à votre pharmacien (1995), publié en collaboration avec Santé Manitoba.

Respectons les personnes âgées - Elles l'ont mérité (1999), brochure publiée par la Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba.

Renseignements sur les mesures d'urgence à l'intention des personnes âgées, révisé et publié par la Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba.

L'âge et l'expérience au volant (1999), publié en partenariat avec la Division des permis et immatriculations de Transport Manitoba, la Société d'assurance publique du Manitoba, l'Association canadienne des automobilistes du Manitoba et *Creative Retirement Manitoba.*

La neuvième édition du Guide des aînés du Manitoba (autrefois appelé Guide manitobain du troisième âge) publié par le Conseil manitobain sur le vieillissement.

Le personnel a continué de distribuer d'autres brochures et d'imprimer de la documentation sur des sujets comme l'exploitation financière, les directives en matière de soins de santé, les soins prodigués aux personnes âgées, le logement, la vie active et le bien-être.

Le personnel a mis à jour la bibliothèque de vidéocassettes éducatives de la Direction et continue de les prêter aux personnes âgées, aux fournisseurs de services, aux regroupements professionnels et aux étudiants. La collection comprend des vidéocassettes sur tout un éventail de sujets allant de la décoration intérieure aux mythes sur le vieillissement, en passant par les chutes et leur prévention, la fraude téléphonique et la façon de reconnaître et de prévenir l'exploitation financière.

Registre des logements disponibles

Le Registre des logements disponibles a été mis à jour et maintenu en 2000-2001. Ce registre concerne le Manitoba rural, car Perspectives des aînés assume la responsabilité de fournir les renseignements sur le logement à Winnipeg. Le Registre comprend des renseignements sur les appartements, les condominiums, les coopératives, les baux viagers et autres possibilités offertes aux aînés du Manitoba, par district ou par région. On peut obtenir ces renseignements en recourant à la ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées, ou recevoir par la poste, sur demande, un exemplaire d'imprimés d'ordinateur.

Mauvais traitement des personnes âgées

Un spécialiste de la question du mauvais traitement des personnes âgées, à l'emploi de la Direction, offre des renseignements et de la formation dans le but de sensibiliser les gens à la question et d'aider les collectivités à réagir à ce problème et à venir en aide aux victimes et aux membres de leur famille. Les participants aux ateliers présentés étaient des professionnels des soins de santé, des intervenants des services sociaux, des agents de la paix, des professionnels du secteur économique et d'autres organismes qui fournissent des services aux personnes âgées. En 2000-2001, plus de 1 400 personnes ont participé à ces ateliers.

Manifestations à l'intention des personnes âgées

On a appuyé des groupes de personnes âgées dans l'organisation de deux manifestations qui ont eu lieu en juin, à Arborg et à Winnipeg, parallèlement à d'autres activités organisées dans le cadre du Mois des personnes âgées.

La Direction a participé à un certain nombre de manifestations à l'intention des personnes âgées, telles que la Foire sur la santé 2000 (une exposition organisée par *Brandon Seniors for Seniors Co-op, Inc.)*, *55 Plus Games* à Dauphin (parrainée par la *Manitoba Society of Seniors)*, *Lifestyles 2000* (une exposition pour les personnes de 50 ans et plus, parrainée conjointement par Perspectives des aînés et la Croix bleue du Manitoba). Elle a également appuyé la *Canadian Polar Bear Classic*.

14-5 Direction générale des services aux personnes âgées :

Dépenses par crédit budgétaire de moindre importance	Réelles 2000-2001 $	Prévues 2000-2001		Écart positif (négatif))	Expl. N°
		FTE	$		
Salaires et avantages sociaux	474,1	9,00	476,2	(2,1)	
Autres dépenses	295,9		295,3	0,6	
Total pour la Direction générale des services aux personnes âgées	770,0	9,00	771,5	(1,5)	

Conseil manitobain sur le vieillissement

Le Conseil manitobain sur le vieillissement est un organisme consultatif auprès du ministre délégué à la Situation des personnes âgées. Le Conseil veille à faire valoir le point de vue des personnes âgées en ce qui concerne les programmes et les politiques du gouvernement qui touchent les personnes âgées.

Le Conseil a les attributions suivantes :

- déterminer les domaines où le gouvernement doit adapter ses programmes, ses politiques et ses établissements, compte tenu de l'évolution de la pyramide des âges au Manitoba;

- faire mieux connaître et comprendre au public le vieillissement et ses répercussions sur les populations de tous les âges au Manitoba;

- examiner les projets, les programmes, les propositions et les problèmes que lui soumet le ministre délégué à la Situation des personnes âgées, et qui ont trait au vieillissement et à l'augmentation de la proportion de personnes âgées dans la population, et faire rapport au ministre;

- mettre en place un processus de consultation publique au moyen de réunions avec les organismes, les groupes et les particuliers concernés, afin de s'acquitter des responsabilités que lui confie le ministre délégué à la Situation des personnes âgées.

Au début, le Conseil, mis sur pied en 1980, relevait du ministre de la Santé par l'entremise du gérontologue provincial. En mai 1994, le Conseil a commencé à rendre compte directement au ministre délégué à la Situation des personnes âgées, ce qui a permis d'assurer une communication plus directe entre les aînés du Manitoba et leur gouvernement.

Le Conseil peut comprendre jusqu'à quinze membres. Le président et le vice-président sont nommés par le ministre délégué à la Situation des personnes âgées et leur mandat est de deux ans. Les membres représentent différentes régions ou origines ethniques, ou divers services communautaires du Manitoba.

Le Conseil se réunit à tous les deux mois environ ou plus souvent au besoin, ou selon les directives du ministre.

Les comités sont formés en réponse aux questions ou aux préoccupations qui surgissent, concernant les personnes âgées.

Le Conseil bénéficie du soutien administratif et de recherche de la Direction générale des services aux personnes âgées.

Le Conseil s'est réuni cinq fois en 2000-2001 et a entrepris les activités suivantes :

Politique et autres sujets de discussion

Sujets de discussion

Le Conseil a discuté des sujets suivants en 2000-2001 : prévention du crime, télémarketing, plantes médicinales et produits naturels, services gériatriques, logement supervisé, transport (transport public et bénévole) séjours écourtés à l'hôpital, personnes âgées au volant, conflits de générations, pauvreté, services publics et aménagements pour accès facile.

Lien avec d'autres organismes

Les membres du Conseil ont rencontré des représentants, ou entendu des présentations, des organismes suivants : Santé Manitoba, Division du vieillissement et des aînés, Perspectives des aînés, Archives du Manitoba, Consommation et Corporations Manitoba, la Gendarmerie royale du Canada, l'Office régional de la santé de Winnipeg, et le *Universal Design Institute*.

Fonctions communautaires

Comités

Les membres du Conseil ont participé au Groupe de travail sur les transports, au *Diabetes Prevention Working Group*, au *Psychogeriatric Services Coordination Committee*, au comité du Prix de mérite du Conseil manitobain sur le vieillissement, et au comité organisateur de l'Année internationale des volontaires 2001.

Publications

- Le Conseil a achevé la neuvième édition du Guide des aînés manitobains.

- Le Conseil a distribué les Feuillets de renseignements conçus à l'intention des personnes âgées du Manitoba, et qui portent sur les sujets suivants :

  Sécurité en appartement
  Comment remplacer les pièces d'identité perdues
  Conseils pratiques pour prévenir le vol de sacs à main
  Conseil manitobain sur le vieillissement : Comment identifier les besoins des personnes âgées
  Pour faciliter la vie de ceux que vous laissez dans le deuil
  Les aînés et la vie active
  La sécurité à bord de votre véhicule

Projets

Le Prix du mérite du Conseil manitobain sur le vieillissement a été présenté à quatre organismes méritants dans le cadre d'une cérémonie tenue en juin 2000. Ce prix reconnaît des services ou des projets qui reflètent une attitude positive envers les aînés.

Manifestations

Les membres du Conseil ont participé à un certain nombre de manifestations dont *Lifestyles 2000* et *Centre on Aging Symposium*; ont représenté les personnes âgées à la signature de la proclamation, par la Province du Manitoba, du Mois des personnes âgées; ont participé à des conférences sur des sujets concernant la personne âgée et le vieillissement, ainsi qu'à l'assemblée annuelle de diverses organisations de personnes âgées.

Section des données financières

Direction générale des services aux personnes âgées

Conciliation

(000 $)

Détails	Prévisions 2000-2001
Budget principal 2000-2001	-
Transfert de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Tourisme	780,4
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	9,8
Prévisions 2000-2001	**790,2**

Direction générale des services aux personnes âgées

Résumé des dépenses

de l'année financière se terminant le 31 mars 2001
en comparaison avec l'année financière précédente

Prévisions 2000-01 (000 $)		Affectations	Chiffres réels 2000-01 (000 $)	Chiffres réels 1999-00 (000 $)	Augmentation (Diminution) (000 $)	Expl. n°
	14-5	Direction générale des services aux personnes âgées				
476,2		(a) Salaires et avantages sociaux	474,1	514,9	(40,8)	
295,3		(b) Autres dépenses	295,9	401,5	(105,6)	
771,5	**Total**	**14-5**	**770,0**	**916,4**	**(146,4)**	
	14-6	**Amortissement des immobilisations**				
18,7		Amortissement des immobilisations	17,7	1,8	15,9	
18,7	**Total**	**14-6**	**17,7**	**1,8**	**15,9**	
790,2	**TOTAL DÉPENSES**		**787,7**	**918,2**	**(130,5)**	

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES RECETTES SELON LA SOURCE

pour l'exercice clos le 31 mars 2001
avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Chiffres réels 1999-00 (000 $)	Chiffres réels 2000-01 (000 $)	Augmentation (Diminution) (000 $)	Source	Chiffres réels 2000-01 (000 $)	Prévisions 2000-01 (000 $)	Écart (000$)	Expl. n°
			Direction générale des services aux personnes âgées (14)				
			Programmes de fonctionnement courants				
0,2	0,3	0,1	Autres recettes: Divers	0,3	-	0,3	
0,2	0,3	0,1	Total des autres recettes	0,3	-	0,3	
0,2	**0,3**	**0,1**	**Total des recettes – Programmes de fonctionnement courants - 14**	**0,3**	**-**	**0,3**	

Tableau financier chronologique

Direction générale des services aux personnes âgées

Résumé des dépenses et de la dotation en personnel, portant sur cinq exercices

(1er avril 1996 - 31 mars 2001)

(000 $)

	CHIFFRES RÉELS ET REDRESSÉS DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES									
	1996-1997		1997-1998		1998-1999		1999-2000		2000-2001	
CRÉDITS	ETP	$	ETP	$	ETP	$	ETP	$	ETP	$
14-5 Direction générale des services aux personnes âgées	7,00	528,7	7,00	517,7	9,75	668,3	9,75	916,4	9,00	770,(
14-6 Amortissement		-		-		-		1,8		17,
TOTAL	**7,00**	**528,7**	**7,00**	**517,7**	**9,75**	**668,3**	**9,75**	**918,2**	**9,00**	**787,**